

DOSSIER DE PRESSE

PRIX DE LA FONDATION
THIERRY SPEECKAERT
2024



NTF asbl

Chaussée de Namur 47 5030 Gembloux | T +32 (0)81 26 35 83 | info@ntf.be | www.ntf.be
N° Ent : 0862.395.128 | RPM Liège | ING BE94 3101 8020 9114

Sommaire

En bref....	3
A propos de la Fondation Thierry Speeckaert	4
NTF asbl. : un partenaire engagé	4
Le Prix Thierry Speeckaert	6
Les lauréats	6
Les finalistes	9
Le jury	10
Contact presse	



En bref....

En 2024, La Fondation Thierry Speeckaert a décidé avec NTF de récompenser annuellement un(e) jeune propriétaire engagé(e) dans la gestion innovante d'une propriété rurale en Wallonie, qu'elle soit forestière, agricole ou agroforestière avec un prix d'une valeur de 20 000€.

Ce prix vise à encourager les initiatives qui, malgré un environnement contraignant, contribuent positivement à la société en créant des emplois locaux, en améliorant le paysage, en captant du CO₂ et en favorisant la biodiversité.

L'octroi de bourses par une fondation permet d'assurer la transmission et la pérennité des propriétés rurales en soutenant des projets innovants conciliant économie, écologie et dimension sociale. Ces initiatives favorisent une gestion durable des terres, renforcent l'économie locale et préservent la biodiversité. Elles encouragent aussi l'engagement des jeunes propriétaires en les aidant à surmonter les défis financiers et réglementaires. En valorisant des modèles de gestion responsables, la fondation impulse un changement positif et durable pour les générations futures. Cette approche contribue ainsi à la résilience des territoires ruraux tout en assurant un équilibre entre exploitation et conservation.

Critères d'éligibilité :

- Être âgé(e) de moins de 50 ans.
- Être propriétaire rural en Wallonie ou gestionnaire d'une propriété familiale.
- Être membre de l'asbl NTF-Propriétaires Ruraux de Wallonie

Critères de sélection :

- **Conception** : originalité et cohérence écologique du projet.
- **Réalisation** : engagement personnel, implication sociale et travail d'équipe.
- **Résultats** : impact écologique, économique, éducatif et exemplaire.
- **Pérennité** : garanties de continuité et de durabilité du projet.

Ce prix souligne le rôle essentiel des jeunes propriétaires privés dans le développement durable de l'espace rural en Wallonie.

À propos de la Fondation Thierry Speeckaert



Créée en 2018, la Fondation Thierry Speeckaert est une fondation d'utilité publique qui œuvre pour anticiper et relever les défis sociétaux. Son engagement se concentre notamment sur :

- **L'agroforesterie durable** et la gestion responsable des ressources naturelles.
- **La protection de l'environnement** et la préservation de la biodiversité.
- **La sensibilisation et le développement des connaissances en gestion cynégétique.**

Pour atteindre ces objectifs, la Fondation soutient des initiatives à travers l'attribution de prix, bourses et subsides, ainsi que le financement de groupes de travail, recherches et études. Elle encourage également les jeunes bénéficiaires en leur offrant des opportunités de formation et d'accompagnement.

NTF asbl : Un partenaire engagé

Défense des Propriétaires Ruraux

www.ntf.be

NTF est une ASBL, fondée en 2003 et située à Gembloux, dédiée à la défense des propriétaires ruraux. Depuis sa création, NTF s'est engagée à protéger les intérêts des propriétaires de terrains agricoles et forestiers face aux défis juridiques et administratifs. L'association offre une gamme complète de services d'assistance et de conseils aux propriétaires, leur permettant de naviguer efficacement dans un environnement juridique complexe.

Historique et Mission

NTF a été créée pour défendre les intérêts des propriétaires ruraux. Depuis sa création, l'association s'engage à offrir un soutien juridique et administratif aux propriétaires de terres agricoles et rurales, afin de les aider à naviguer dans un cadre législatif complexe et souvent changeant.

La mission de l'association est de garantir la protection des droits des propriétaires ruraux tout en leur fournissant des solutions pratiques et adaptées à leurs besoins spécifiques. L'association œuvre pour défendre les intérêts de ses membres face aux défis juridiques, fiscaux et administratifs, en leur apportant des conseils et un accompagnement sur mesure. L'équipe de NTF est composée de divers experts, dont un conseiller politique et une conseillère juridique, qui permettent à l'association d'offrir une expertise à la fois stratégique et juridique. Ces professionnels travaillent ensemble pour assurer un soutien complet et une défense efficace des droits des propriétaires ruraux.



NTF asbl

Chaussée de Namur 47 5030 Gembloux | T +32 (0)81 26 35 83 | info@ntf.be | www.ntf.be
N° Ent : 0862.395.128 | RPM Liège | ING BE94 3101 8020 9114

Services Offerts

Les services de NTF couvrent plusieurs aspects essentiels pour les propriétaires ruraux, dont:

- **Conseil juridique personnalisé** : NTF offre une expertise en droit rural, droit foncier, droit environnemental et droit de l'urbanisme, afin d'aider les propriétaires à gérer et protéger leurs biens.
- **Gestion des conflits** : L'ASBL se charge de la médiation et de la gestion des litiges entre propriétaires et autres parties, qu'il s'agisse de voisins, d'autorités publiques ou d'autres entités privées.
- **Accompagnement administratif** : NTF accompagne ses membres dans la gestion de toutes les démarches administratives, telles que les demandes de permis de construire, les démarches pour la gestion des baux ruraux, et les obligations fiscales.
- **Suivi et gestion des contrats** : Que ce soit pour la location de terres, la vente de biens immobiliers, ou les contrats de location, NTF veille à ce que toutes les transactions soient conformes à la législation en vigueur.

Expertise et Valeurs

NTF se distingue par son expertise approfondie et sa connaissance fine du secteur rural.

L'association met un point d'honneur à défendre les intérêts de ses membres, en adoptant une approche proactive et réactive face à l'évolution constante des lois et réglementations qui régissent le secteur rural.

L'ASBL s'engage également à être un acteur responsable et éthique, en prônant la transparence et en garantissant des solutions adaptées aux besoins spécifiques de chaque membre. NTF œuvre pour la durabilité et l'équilibre entre les besoins des propriétaires ruraux et les exigences de la société.

Une Présence en Ligne

Le site internet de NTF (www.ntf.be), malgré son âge et son remplacement à venir, représente un outil essentiel pour les propriétaires qui souhaitent obtenir des informations sur les services proposés, prendre contact avec l'équipe, ou accéder à des ressources pratiques liées au droit rural. Le site met également à disposition des guides, des articles et des actualités sur les évolutions législatives concernant le secteur rural.

Le prix Thierry Speeckaert

PRIX DE LA FONDATION THIERRY SPEECKAERT



Cette année, 11 candidatures ont été soumises. Après délibération, 5 projets innovants et engagés ont été retenus. Une enveloppe globale de **23.000 €** a été attribuée, répartie comme suit :

- **10.000 €** pour chacun des deux lauréats principaux.
- **1.000 €** pour chacun des trois finalistes.

Les lauréats

Guillaume Debouge ([La Ferme qui Bouge](#), Pailhe – Clavier. guillaumedebouge@gmail.com)



Premier atelier de meunerie 0 gluten belge et bio. Matières premières bio, locales et régénératives. Certification Gluten Free.

Construction d'un hébergement touristique insolite dans une cabane perchée pour se déconnecter et se reconnecter : comprendre notre vision de l'agriculture, comprendre la ferme, manger des produits de la ferme, soutenir la transition.

Dans la gestion de sa ferme, **Guillaume** (42 ans, en couple et papa de 3 filles ; agriculteur et consultant dans le secteur de l'énergie) est aidé par son papa **Camille** (73 ans, agriculteur depuis ses 16 ans) et sa sœur **Gwendoline** (39 ans, en couple et maman de 2 garçons ; ergothérapeute de formation).

La famille s'est fixée comme missions prioritaires de conserver l'agriculture familiale, de régénérer la biodiversité et de produire localement. Pour mener à bien ses missions, elle s'appuie sur des valeurs fortes : durabilité, respect, transparence et ouverture.

Sa vision pour réussir ce challenge ?

- Ne pas utiliser d'intrants chimiques
- Etre autonome tant au niveau des compétences et du savoir-faire, qu'en termes de fertilisants utilisés, de production de fourrages et d'aliments
- Transformer soi-même la production pour garder la valeur ajoutée
- Respecter la biodiversité

La ferme en quelques chiffres :

- Ferme familiale de 67,3 ha en Bio depuis 2018
- 53,2 ha dédiés aux cultures (céréales)
- 7,2 ha prairies dont 3,5 de verger rustique haute tige
- 5,3 ha dédiés à la biodiversité (Mesures Agri Environnementales, tournières)
- 1,6 ha de bois

NTF asbl

Chaussée de Namur 47 5030 Gembloux | T +32 (0)81 26 35 83 | info@ntf.be | www.ntf.be
N° Ent : 0862.395.128 | RPM Liège | ING BE94 3101 8020 9114



- 3,5 km de haie (et ce n'est pas fini)
- 45 bovins de race Aubrac (viandeuse)
- 350 m d'alignement d'arbres

Guillaume a annoncé consacrer le montant du prix à l'achat d'un séchoir à grain indispensable pour les grains utilisés et pour traiter de plus gros volumes à venir.

Jean-Philippe de Villenfagne (📍 Château Blehen, Hannut. jp@chateaublehen.be)



Transition écologique d'une propriété agricole de 80 hectares : agriculture régénérative, production de substrats de champignons et verger à jus.

Ce projet constitue un modèle de d'entrepreneuriat qui a permis la sauvegarde d'une exploitation et d'un domaine familial.

Les étapes du développement de ce projet ont été :

2003 : début de la production du jus de pomme « Château Blehen », avec 500 L.

Jean-Philippe témoigne: « En commençant ma carrière comme ouvrier agricole je me suis rendu compte du gaspillage énorme et choquant que supposait le triage des fruits : beaucoup ne sont même pas ramassés car ils ne correspondent pas aux standards de la grande distribution. J'ai donc cherché les moyens de rentabiliser ce qu'on appelle les « écarts de triage ».

Cette démarche avait 2 buts : arrêter de jeter au fond du verger le travail de toute une année (chose révoltante à faire) et rentabiliser au mieux les vergers qui sont à ce moment là encore la propriété de mes parents. A cette époque, le développement des produits locaux n'est pas du tout celui que nous connaissons maintenant. Je décide néanmoins de me lancer et je développe un jus de pommes tout à fait original en utilisant une pomme unique : la « Tentation », et commence à démarcher les magasins.

Mon père travaille avec moi et intensifie ce démarchage (il passe ses week-ends dans les magasins, à faire connaître notre produit) et je découvre la joie de travailler avec lui. L'entreprise est rentable, se développe (création de 12 emplois temps plein) de sorte que mon rêve d'enfant se réalise : je parie sur les perspectives de croissance de l'entreprise qui me permettraient de financer la reprise de la propriété familiale. Ce rêve sera atteint en 2013 grâce à la revente de l'entreprise pour lancer de nouveaux projets. »



2008 : reprise de l'exploitation agricole de ses beaux-parents

2012 : conversion d'une partie de l'exploitation en bio, cherchant à allier rentabilité et respect de la biodiversité.

Il constate une amélioration nette de la biodiversité avec un retour d'oiseaux et d'insectes, ainsi qu'une vie accrue sur ses terres.

Observant que l'utilisation de techniques agricoles classiques (par l'entrepreneur agricole) a dégradé la qualité des sols, entraînant des problèmes comme des coulées de boues et de la poussière, le propriétaire s'intéresse à la régénération des sols et suit des formations pour appliquer de nouvelles techniques agricoles. Quand il reprend la gestion des terres, il met en place l'agriculture sous couvert permanent qui vise à réduire le travail en profondeur des sols ce qui les préserve. Bien que théoriquement simple, cette méthode est complexe à mettre en œuvre, et nécessite du matériel spécifique et des formations. De nouvelles machines sont achetées. Cette approche nécessite aussi d'accepter des gains moindres à court terme pour régénérer le sol.

Néanmoins, la vente de certaines récoltes (orge brassicole et colze) en filières courtes permet de diversifier les revenus et assure une meilleure rentabilité à long terme.

2013 : reprise de la propriété familiale

2021 : développement de l'activité de substrats de champignons

2022 : début de commercialisation du substrat de champignons (jardineries et maraîchers) ; les champi-kits contribuent à sa diversification économique.

2023 : reprises de terres à Blehen pour les cultiver en « régénération de sols » car le propriétaire croit fermement que ces techniques représentent l'avenir de l'agriculture, malgré les défis à relever.

Selon Jean-Philippe, le but d'une propriété est entre autres qu'elle soit un lieu de rassemblement : familial (réunions de familles, mariages... sont organisés chez nous) mais également rassemblement au niveau local. C'est pourquoi les festivités locales sont organisées dans le parc : chasse aux œufs à Pâques, fête des voisins qui réunit tout le village, animations pour petits et grands lors de notre fête du village le 1er week-end de juillet, ...

Les finalistes

La fratrie Bia (Joséphine, Mathilde et Tristan) – Projet *Le Breuil* (📍 Lasne)



Préservation d'une propriété familiale de 11 hectares en y développant des initiatives écologiques, éducatives et artisanales (maraîchage, apiculture, hippothérapie, artistes, école alternative, etc.). Les porteurs de projets collaborent dans une approche holistique où chaque activité enrichit les autres. Le Breuil évolue selon un modèle de gestion durable, écologique, intergénérationnelle et communautaire.

Frédéric Gaillard (📍 Ferme de la Cour Saint-Pierre, Givry)



Ré-ensauvagement de 96 hectares agricoles avec la réintroduction d'arbres au cœur des cultures.

Partant du constat qu'aucun arbre n'avait été planté depuis très longtemps sur la ferme (dans la famille depuis 7 générations !), et face aux problèmes récurrents d'érosion, de perte de biodiversité et d'appauvrissement des sols, agir devenait une priorité : planter des arbres et des haies chez lui, mais aussi sur la commune !

Corentin de Favereau (📍 Vignoble Ysabeau, Jenneret – Durbuy, sur 3 ha)



Transformation de terres historiquement pauvres en un vignoble durable et prometteur.

3 éléments originaux :

5 cépages gourmands en soleil : Syrah, Pinot Noir, Viognier, Riesling, Chenin

Architecture en Lyre :

- 40% de photosynthèse en plus
- 3 m d'écartement
- + écologique / + qualitatif
- - de rendement

Chai gravitaire sur 3 niveaux

Le jury

Un panel d'experts issus de divers horizons a évalué les candidatures et sélectionné les lauréats :

- **Marianne Streel** (ancienne présidente de la Fédération Wallonne de l'Agriculture)
- **Benoit Petit** (président du Royal Saint-Hubert Club de Belgique)
- **Maximilien van Zeebroeck** (administrateur de sociétés)
- **Caroline Laplane** (membre de l'Organe d'Administration de NTF et gestionnaire d'un patrimoine forestier et agricole en agriculture régénérative)
- **Hubert Greindl** (membre et Trésorier de l'Organe d'Administration de NTF, impliqué dans la gestion de propriétés rurales en Condroz et Ardenne)

Contact presse

Sylvie Eyben

✉ sylvie.eyben@ntf.be

☎ 0486 68 44 69

📍 Chaussée de Namur 47, 5030 Gembloux